

CCAS DE PONT-DE-CLAIX

ARRETE DU PRESIDENT n° 05 / 2020

Service : Questure - CCAS
Tel. : 04 76 29 80 06
Ref. : BM/MP

OBJET : RETRAIT DE LA DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE A MADAME SIMONE TORRES, VICE-PRESIDENTE DU CCAS, POUR ASSURER LA PRESIDENCE A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de LE PONT DE CLAIX (Isère),

VU le Décret N° 2004-1136 du 21 octobre 2004 abrogeant le Décret N° 95-562 du 6 mai 1995 relatif aux Centres Communaux d'Action Sociale

VU la Délibération N°4 du Conseil Municipal du 17 Avril 2014 fixant le nombre d'administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale,

VU la Délibération N°2 du Conseil Municipal du 12 Octobre 2017 procédant à l'élection des délégués du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS,

VU la délibération du Conseil d'administration du CCAS de Pont de Claix en date du 16 Octobre 2017 n° 01 désignant Madame Simone TORRES comme Vice Présidente du CCAS en remplacement de Madame Eléonore PERRIER, démissionnaire,

VU l'arrêté n° 008 / 2018 portant délégation de fonction et de signature à Madame TORRES pour assurer la présidence de cette commission pris en application des articles L.123-6 à L.123-8 et R.123-16 à R. 123-26 du Code de l'Action Sociale et de la Famille permettant au Président du CCAS de déléguer une partie de ses fonctions au Vice-Président et au Directeur du CCAS

ARRETE

ARTICLE 1 : Il est mis fin à la délégation de fonction et de signature donnée à Madame Simone TORRES, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale pour assurer la présidence de la Commission d'Appel d'Offres.

ARTICLE 2 : L'arrêté n° 008 / 2018 portant délégation de fonction et signature est abrogé.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Président du CCAS dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble (2, place de Verdun – 38000 GRENOBLE) dans le délai de deux mois à compter de la publication ou notification de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration, si un recours administratif a été préalablement déposé.

ARTICLE 4 : Madame la Directrice du CCAS est chargée de l'exécution de l'arrêté qui sera transmis à :

- Madame la Directrice du CCAS est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à :
- Monsieur le Préfet de l'Isère
- Madame la Trésorière Principale de Vif
- Madame Simone TORRES, Vice-Présidente du CCAS
- Publié au recueil des actes administratifs du CCAS

A PONT DE CLAIX, le 7 avril 2020

Le Président du CCAS

Christophe FERRARI

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Préfecture le 10/04/2020
- publication le 10/04/2020

A PONT DE CLAIX, le 10/04/2020

Le Président,
M. Christophe FERRARI.





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CCAS DU PONT DE CLAIX

Utilisateur : PLANQUOIS CCAS Maria

Paramètre de la transaction :

| | |
|--|--|
| Type de transaction: | Transmission d'actes |
| Nature de l'acte: | Actes réglementaires |
| Numéro de l'acte: | AR_2020_005 |
| Date de la décision: | 2020-04-07 00:00:00+02 |
| Objet: | Retrait de la délégation de fonction et de signature à Madame Simone TORRES, Vice présidente du CCAS pour assurer la présidence à la Commission d'Appel d'offres |
| Documents papiers complémentaires: | NON |
| Classification matières/sous-matières: | 5.5 - Delegation de signature |
| Identifiant unique: | 038-263810129-20200407-AR_2020_005-AR |
| URL d'archivage: | Non définie |
| Notification: | Non notifiée |

Fichier contenus dans l'archive :

| Fichier | Type de fichier | Taille du fichier |
|---|-----------------|-------------------|
| nom de métier: | | |
| 038-263810129-20200407-AR_2020_005-AR-1-1_0.xml | text/xml | 984 |
| nom de original: | | |
| AR_2020_05_Retrait-deleg TorresCAO.pdf | application/pdf | 57789 |
| nom de métier: | | |
| 99_AR-038-263810129-20200407-AR_2020_005-AR-1-1_1.pdf | application/pdf | 57789 |

Cycle de vie de la transaction :

| Etat | Date | Message |
|----------------------------|-----------------------------|------------------------------------|
| Posté | 10 avril 2020 à 15h02min03s | Dépôt initial |
| En attente de transmission | 10 avril 2020 à 15h02min03s | Accepté par le TdT : validation OK |
| Transmis | 10 avril 2020 à 15h02min05s | Transmis au MI |
| Acquittement reçu | 10 avril 2020 à 15h02min17s | Reçu par le MI le 2020-04-10 |